

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

DIRECTION CENTRALE DE L'INTENDANCE

<< MISE EN DEMEURE N° 01 >>

Conformément au décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et conformément aux clauses du marché n° 0953 du 15 avril 2021, portant acquisition de 56 fours rotatifs, 765 chariots pour four rotatif, 12200 plateaux à filet, 800 plaques à pain différentes dimensions, 108 façonneuses et 116 diviseuses, conclu avec **EURL BS EQUIPEMENTS DE COLLECTIVITES (Algérie)**, sise à: Cité Chahid Med Bakalem ex Communal Grp 02 N° 03 Dar El Beida- Alger représentée par Monsieur BELMESK Samir, agissant en qualité de gérant, cette dernière est mise en demeure au motif de non-respect de ses obligations contractuelles.

A cet effet, l'**EURL BS EQUIPEMENTS DE COLLECTIVITES (Algérie)**, est tenue à respecter ses engagements contractuels en activant la livraison de la fourniture précitée, dans les six (06) jours à compter de la date de la parution de la présente mise en demeure au BOMOP et aux quotidiens nationaux.

Passé ce délai, des mesures seront appliquées conformément à la réglementation en vigueur.